

# BLAKES BULLETIN ON Infrastructure

---

MARCH 2007

## **FEDERAL BUDGET 2007 SUPPORTIVE OF PUBLIC-PRIVATE PARTNERSHIPS AND INFRASTRUCTURE**

[JAN-HENDRIK BURGER](#) AND [MARSHALL PAWAR](#)

### **A. INTRODUCTION**

The Canadian Federal Government recently announced in its 2007 budget (the 2007 Budget) a significant investment in infrastructure of more than CAD 16 billion over a period of seven years. This brings federal support under a new long-term plan for infrastructure to a total of CAD 33 billion if one includes funding provided in the 2006 federal budget.

The 2007 Budget elaborates on a new long-term infrastructure plan, which aims to provide greater predictability, flexibility and accountability in meeting Canada's infrastructure goals. Furthermore, recognizing that public-private partnerships (P3s) can be beneficial in building infrastructure projects (such as roads and highways, public transit, bridges, sewer and water systems and green energy) faster and at a lower cost, the 2007 Budget establishes a national fund for P3s, as well as a P3 office at the federal level. Finally, the 2007 Budget provides a financing strategy for a new crossing at Windsor-Detroit, in order to expedite trade between Canada and the United States.

### **B. NEW LONG-TERM INFRASTRUCTURE PLAN**

The long-term plan for infrastructure is the result of recent consultations undertaken by the Federal Government with certain provinces, territories and municipalities regarding its role in infrastructure.

The long-term plan provides for base funding that will be significant, predictable and long-term in nature and should be of direct benefit to municipalities. The base funding will consist of (i) CAD 8 billion by way of a four-year extension to the Gas Tax Fund (CAD 2 billion is to be extended annually from 2010 to 2014) and (ii) the increase from 57.1% to 100% in the rebate that municipalities receive on the goods and services tax (GST) they pay. In addition to infrastructure funding provided in the 2006 federal budget, the 2007 Budget allocates a further CAD 6 billion to four other key elements of the plan:

- A Building Canada Fund (CAD 8.8 billion), with spending allocated among the provinces and territories on an equal per capita basis, in order to support investments in the national highway system, large-scale projects such as public transit, and small-scale municipal projects such as cultural and recreational facilities.

- A national fund for gateways and border crossings (CAD 2.1 billion) (awarded on a merit basis), with a new national gateway and trade corridor policy framework that will help guide federal investment decisions.
- A national fund for P3s (CAD 1.26 billion), as discussed below.
- Increased funding for the Asia-Pacific Gateway and Corridor Initiative (CAD 1 billion) to be utilized to make additional infrastructure improvements such as roads, highways and road-rail grade separations.

Investment in national priorities such as trade-related infrastructure (i.e., gateways, roads and highways) will also be boosted by providing each province and territory with an additional CAD 25 million per year over the next seven years for this purpose (totalling CAD 2.3 billion).

For information regarding the new withholding tax measures announced in the 2007 Budget, please click [here](#).

### **C. PUBLIC PRIVATE PARTNERSHIP FEDERAL AGENCY AND FUNDING**

The Federal Government's initiative to promote and engage in P3s follows the lead taken initially by the United Kingdom and Australia and more recently by British Columbia, Alberta, Ontario and Quebec in this field. Past projects in those jurisdictions have shown that P3s can be beneficial in building infrastructure projects faster and at a lower cost. The experience in these jurisdictions has also shown that the private sector is often better suited to manage many of the risks associated with the construction, financing and operation of infrastructure projects.

An amount of CAD 1.26 billion over seven years is set aside for a national fund for P3s, which is a fund to encourage the development of the P3 market in Canada. The fund will contribute (on a merit basis) up to 25% of the cost of innovative new P3s. The Federal Government's commitment to promote P3s in Canada is further evidenced by the condition placed on proponents of larger projects to demonstrate that the option of undertaking the project as a P3 has been fully considered prior to seeking funding from the Building Canada Fund and the national fund for gateways and border crossings.

Further progress toward promoting P3s in Canada is the investment of CAD 25 million over the next five years for the establishment of a new federal office that will help execute P3s. This federal P3 office will be the first federal agency of its kind in Canada and the Minister of Finance and the Minister of Transport, Infrastructure and Communities will work in collaboration to set up and manage the office. The office will have dual objectives of (i) identifying opportunities and executing P3s at the federal level, as well as (ii) overseeing the assessment of P3 options for projects seeking funding from federal infrastructure initiatives.

### **D. FINANCING STRATEGY FOR THE NEW WINDSOR-DETROIT CROSSING**

Many regions in Canada depend on the Windsor-Detroit Corridor for the efficient movement of goods and people over the Canada-U.S. border. Subsequent to various studies indicating a need for a new crossing (a new location will be recommended in mid-2007), the 2007 Budget sets out a financing strategy for a second crossing at Windsor-Detroit:

- The Government of Canada will be responsible for the Canadian half of the new international bridge, including the Canadian plaza. The Government will create a new public entity that will own the property acquired by it. Together with Michigan and its U.S. partners,

Canada is exploring partnering with the private sector to design, build, finance and operate the bridge.

- The Province of Ontario will be responsible for the access road that will link the bridge with Highway 401; however, the Federal Government will contribute over 50% of the eligible capital cost of building the access road, a contribution which will come from a new national fund for gateways and border crossings. The 2007 Budget has set aside CAD 400 million from this new national fund for this project.
- Finally, the 2007 Budget earmarks CAD 10 million for Transport Canada over three years to help support its legal, financial and technical work to implement this project.

## E. CONCLUSION

In total, the 2007 Budget delivers more than CAD 16 billion to infrastructure, which means that federal support of infrastructure will reach CAD 33 billion (including funding provided in the 2006 federal budget) over the next seven years. This funding is in addition to approximately CAD 4 billion still to be provided under previously announced infrastructure initiatives. Although the significant amounts set aside are crucial, they should not overshadow the equally important strides taken by the Federal Government to implement a long-term infrastructure plan, which reflects the long life-cycle of infrastructure projects. This plan, combined with the initiatives to establish a federal P3 office, the national fund for P3s and the promotion of P3s where they are appropriate, clearly indicate substantial and long-term support to infrastructure development and P3s in Canada.

For further information on these or other P3 projects, please contact any member of our national [Infrastructure Group](#), including:

<a href="#">Toronto</a>	<a href="#">Andrea Vabalis</a>	416-863-2166	<a href="mailto:andrea.vabalis@blakes.com">andrea.vabalis@blakes.com</a>
<a href="#">Calgary</a>	<a href="#">Garth Anderson</a>	403-260-9778	<a href="mailto:garth.anderson@blakes.com">garth.anderson@blakes.com</a>
<a href="#">Vancouver</a>	<a href="#">Anne Stewart</a>	604-631-3313	<a href="mailto:anne.stewart@blakes.com">anne.stewart@blakes.com</a>
<a href="#">Montréal</a>	<a href="#">Angelo Noce</a>	514-982-4062	<a href="mailto:angelo.noce@blakes.com">angelo.noce@blakes.com</a>
<a href="#">London</a>	<a href="#">David Glennie</a>	011-44-207-680-4601	<a href="mailto:david.glennie@blakes.com">david.glennie@blakes.com</a>

Blakes periodically provides materials on our services and developments in the law to interested persons. To unsubscribe to this e-bulletin, please respond back with unsubscribe in the subject line or contact Blakes Marketing Department at 416-863-3036 or [dorothy.byers@blakes.com](mailto:dorothy.byers@blakes.com). Additional information on our privacy practices may be obtained by contacting us at [privacyofficer@blakes.com](mailto:privacyofficer@blakes.com).

This e-bulletin is for informational purposes only and does not create a lawyer-client relationship. The transmission of this information does not suggest Blakes or any of its lawyers are practising law of any jurisdiction other than Canada. The information provided in this e-bulletin is summary in nature and does not constitute legal advice. We would be pleased to provide additional details or advise about specific situations if desired.

For permission to reprint articles, please contact Blakes Marketing Department at 416-863-2403 or [lynn.spencer@blakes.com](mailto:lynn.spencer@blakes.com).

© 2007 BLAKE, CASSELS & GRAYDON LLP

MONTRÉAL OTTAWA TORONTO CALGARY VANCOUVER NEW YORK CHICAGO LONDON BEIJING

The logo for Blakes Lawyers, featuring the word "Blakes" in a large, elegant, cursive script font, with the word "LAWYERS" in a smaller, clean, sans-serif font centered underneath it.

## **LE BUDGET FÉDÉRAL 2007 APPUIE LES PARTENARIATS PUBLIC-PRIVÉ EN MATIÈRE DE PROJETS D'INFRASTRUCTURE**

[JAN-HENDRIK BURGER](#) ET [MARSHALL PAWAR](#)

### **A. INTRODUCTION**

Le gouvernement fédéral du Canada a présenté, dans le cadre de son budget 2007 (le « Budget 2007 »), un investissement considérable dans les infrastructures, soit une enveloppe de plus de 16 milliards de dollars sur une période de sept ans. En incluant le financement prévu au budget fédéral de 2006, le soutien du gouvernement fédéral envers le nouveau plan à long terme pour les infrastructures totalise 33 milliards de dollars.

Le Budget 2007 élabore un nouveau plan à long terme qui vise à fournir un financement plus prévisible, plus souple et plus responsable quant à l'atteinte des objectifs du Canada en matière d'infrastructure. De plus, le Budget 2007 reconnaît les avantages qu'offrent les partenariats public-privé (les « PPP ») pour l'élaboration de projets d'infrastructure (ex. : les routes et les autoroutes, les réseaux de transports en commun, les ponts, les systèmes d'aqueduc et d'égout ainsi que l'énergie verte) en établissant un nouveau fonds national des partenariats public-privé et en créant une agence fédérale des PPP. Enfin, le Budget 2007 prévoit une stratégie de financement pour la construction d'un nouveau passage frontalier entre Windsor et Detroit, dans le but d'accélérer le transport commercial entre le Canada et les États-Unis.

### **B. NOUVEAU PLAN D'INFRASTRUCTURE À LONG TERME**

Le nouveau plan d'infrastructure à long terme est le fruit de consultations entreprises récemment par le gouvernement fédéral auprès de certains territoires, provinces et municipalités sur le rôle du gouvernement en matière d'infrastructure.

Le plan à long terme propose un financement de base important, prévisible et s'échelonnant sur plusieurs années, dont les municipalités pourront directement bénéficier. Le financement de base sera affecté d'une part à la prolongation sur quatre ans, pour un montant de 8 milliards de dollars, du Fonds de la taxe sur l'essence (2 milliards seront affectés chaque année de 2010 à 2014) et d'autre part à l'accroissement du remboursement de la taxe sur les produits et services (TPS) pour les municipalités, qui passera de 57,1 % à 100 %. Outre le financement des infrastructures prévu dans le budget fédéral de 2006, le Budget 2007 affecte une somme additionnelle de 6 milliards de dollars à quatre autres éléments clés du plan :

- un Fonds Chantiers du Canada (8,8 milliards), qui devra être réparti entre les provinces et les territoires sur la base d'un montant uniforme par habitant de façon à soutenir les investissements dans le réseau routier national, de même que les projets d'envergure, tels les réseaux de transports en commun et les petits projets municipaux, telles les installations culturelles et de loisirs;

- un fonds national pour les portes d'entrée et les postes frontaliers (2,1 milliards de dollars, octroyés au mérite), de même qu'un nouveau cadre stratégique national visant les portes et les corridors commerciaux, qui contribuera à guider les décisions fédérales en matière d'investissement;
- un fonds national des partenariats public-privé (1,26 milliards), tel que présenté en détails ci-dessous;
- un financement supplémentaire accordé à l'Initiative de la Porte et du Corridor de l'Asie-Pacifique (1 milliard) pour l'amélioration des infrastructures (routes, autoroutes et séparateurs de passages à niveau).

L'investissement dans les priorités nationales, telle l'infrastructure liée au commerce (ex. : les portes d'entrée, les routes et les autoroutes), sera également encouragé, puisque chaque province et chaque territoire recevra 25 millions de dollars supplémentaires par année au cours des sept prochaines années (2,3 milliards au total).

Pour obtenir des renseignements sur les nouvelles retenues fiscales annoncées dans le cadre du Budget 2007, veuillez cliquer [ici](#).

### **C. AGENCE FÉDÉRALE ET FINANCEMENT DES PARTENARIATS PUBLIC-PRIVÉ**

L'initiative prise par le gouvernement fédéral en matière de promotion et d'engagement relativement aux partenariats public-privé suit le modèle mis en place par le Royaume-Uni, qui avait d'abord été suivi par l'Australie et, plus récemment, par la Colombie-Britannique, l'Alberta, l'Ontario et le Québec. Les projets mis en œuvre dans ces territoires ont démontré que les PPP pouvaient contribuer à l'élaboration plus rapide et moins coûteuse de projets d'infrastructure. L'expérience a également révélé que le secteur privé est parfois mieux placé pour gérer plusieurs des risques associés à la construction, au financement et à l'exploitation de projets d'infrastructure.

Une somme de 1,26 milliard de dollars, qui devra être distribuée sur sept ans, est réservée au fonds national des partenariats public-privé, lequel a été créé pour stimuler le développement des PPP au Canada. Le fonds pourra verser, au mérite, jusqu'à 25 % des coûts engendrés par de nouveaux projets novateurs réalisés en mode PPP. L'engagement du gouvernement fédéral en matière de promotion des PPP au Canada se caractérise également par la condition que celui-ci pose aux promoteurs de projets d'envergure, lesquels sont tenus de démontrer que l'opportunité de développer un projet en partenariat public-privé a été rigoureusement étudiée avant de solliciter le financement du Fonds Chantier du Canada et du fonds national pour les portes d'entrée et les postes frontaliers.

Pour témoigner du progrès en matière de promotion des PPP au Canada, citons également l'investissement de 25 millions de dollars, réparti sur les cinq prochaines années, dans la création d'une nouvelle agence fédérale de soutien à la mise en œuvre de projets en PPP. L'agence fédérale des PPP sera la première du genre au Canada. Par ailleurs, le ministre des Finances ainsi que le ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités collaboreront à la mise en place et à la gestion de l'agence. Les deux mandats parallèles de l'agence consisteront premièrement à déterminer les occasions propices et à mettre en œuvre des projets de partenariats public-privé au fédéral et deuxièmement, à assurer que l'option PPP soit envisagée pour la réalisation de projets qui sollicitent un financement provenant des mesures fédérales en matière d'infrastructure.

## **D. STRATÉGIE DE FINANCEMENT DU NOUVEAU PASSAGE ENTRE WINDSOR ET DETROIT**

De nombreuses régions canadiennes dépendent de l'efficacité du corridor Windsor-Detroit pour assurer la circulation des marchandises et des voyageurs au passage frontalier entre le Canada et les États-Unis. Pour faire suite à plusieurs études qui soulignent le besoin de construire un nouveau passage (un nouvel emplacement sera proposé à la mi-2007), le Budget 2007 propose une stratégie de financement pour un nouveau passage frontalier entre Windsor et Detroit.

- Le gouvernement du Canada sera chargé de la section canadienne du nouveau pont transfrontalier, incluant l'esplanade canadienne. Le gouvernement créera une nouvelle entité publique qui sera propriétaire de la propriété acquise. En collaboration avec ses partenaires du Michigan et des États-Unis, le Canada étudie la possibilité d'un partenariat avec le privé relativement à la conception, à la construction, au financement et à l'exploitation du pont.
- L'Ontario sera responsable de la voie d'accès qui reliera le pont à l'autoroute 401. Le gouvernement fédéral versera cependant plus de 50 % du coût d'immobilisation admissible pour la construction de la voie d'accès, cette contribution provenant du nouveau fonds national pour les portes d'entrée et les passages frontaliers. Le Budget 2007 réserve à ce projet la somme de 400 millions de dollars provenant de ce nouveau fonds.
- Enfin, le Budget 2007 prévoit qu'une somme de 10 millions de dollars devra être versée sur trois ans au ministère des Transports dans le but de contribuer aux efforts juridiques, financiers et techniques déployés par ce dernier dans la mise en œuvre de ce projet.

## **E. CONCLUSION**

Le Budget 2007 réserve au total plus de 16 milliards de dollars aux infrastructures, ce qui porte l'aide fédérale à 33 milliards pour les infrastructures sur les sept prochaines années (ce nombre inclut le financement prévu dans le budget fédéral de 2006). Ce financement s'ajoute à la somme approximative de 4 milliards de dollars qui reste à recevoir pour les initiatives déjà annoncées en matière d'investissement dans les infrastructures. Bien que les sommes considérables qui ont été allouées soient essentielles, l'importance des progrès non moins considérables réalisés par le gouvernement fédéral en matière de mise en œuvre d'un plan d'infrastructure à long terme ne doit pas être négligée. Le plan, jumelé aux initiatives visant la création d'une agence fédérale des PPP, à la mise sur pieds du fonds national des partenariats public-privé et à la promotion des PPP lorsque leur utilisation est appropriée, témoigne d'un soutien substantiel à long terme au développement des infrastructures et des PPP au Canada.

Pour en savoir davantage à ce sujet ou à propos d'autres projets de PPP, veuillez communiquer avec l'un des membres de notre [groupe national d'infrastructure](#) :

<a href="#">Toronto</a>	<a href="#">Andrea Vabalis</a>	416-863-2166	<a href="mailto:andrea.vabalis@blakes.com">andrea.vabalis@blakes.com</a>
<a href="#">Calgary</a>	<a href="#">Garth Anderson</a>	403-260-9778	<a href="mailto:garth.anderson@blakes.com">garth.anderson@blakes.com</a>
<a href="#">Vancouver</a>	<a href="#">Anne Stewart</a>	604-631-3313	<a href="mailto:anne.stewart@blakes.com">anne.stewart@blakes.com</a>
<a href="#">Montréal</a>	<a href="#">Angelo Noce</a>	514-982-4062	<a href="mailto:angelo.noce@blakes.com">angelo.noce@blakes.com</a>
<a href="#">London</a>	<a href="#">David Glennie</a>	011-44-207-680-4601	<a href="mailto:david.glennie@blakes.com">david.glennie@blakes.com</a>

Blakes offre périodiquement des documents sur les tendances et les faits nouveaux en matière juridique aux personnes qui le désirent. Si vous ne souhaitez pas recevoir d'autres bulletins électronique, veuillez communiquer avec le Service du marketing de Blakes au 514-982-4028 ou par courriel à l'adresse [carri.eliesen@blakes.com](mailto:carri.eliesen@blakes.com). Pour de plus amples renseignements sur nos pratiques concernant la protection des renseignements personnels, veuillez communiquer avec nous par courriel à l'adresse [privacyofficer@blakes.com](mailto:privacyofficer@blakes.com).

Ce bulletin électronique est publié à titre informatif uniquement et ne crée pas une relation avocat-client. La transmission de l'information contenue dans le présent bulletin électronique ne donne pas à entendre que Blakes ou l'un de ses avocats exerce le droit d'un ressort autre que le Canada. L'information fournie dans le présent bulletin électronique est essentiellement un résumé et ne constitue pas un avis juridique. Nous serions heureux de vous fournir des détails supplémentaires ou des conseils sur des situations particulières si vous le souhaitez.

Pour obtenir l'autorisation de reproduire les articles, veuillez communiquer avec le Service du marketing de Blakes au 514-982-4028 ou par courriel à l'adresse [carri.eliesen@blakes.com](mailto:carri.eliesen@blakes.com).

© 2007 Blake, Cassels & Graydon S.E.N.C.R.L./s.r.l.

The logo for Blakes, featuring the word "Blakes" in a stylized, cursive script font. Below the name, the word "AVOCATS" is written in a smaller, plain, uppercase font.

MONTRÉAL OTTAWA TORONTO CALGARY VANCOUVER NEW YORK CHICAGO LONDRES BEIJING